Q1: Demandes au titre de la section 7.10 : "Casier à 2 ou 3 portes avec poignée encastrée et système de verrouillage numérique, 3 charnières, 1 étagère fixe en haut, 2 crochets pour les manteaux, étagère à hauteur réglable en bas avec plateau en plastique pour les bottes, trous de ventilation". Ces étagères fonctionneraient dans un casier de taille normale mais dans un casier de 2 ou 3 hauteurs, il n'y a pas de place pour un manteau si vous avez les étagères. Les étagères sont-elles spécifiées par erreur ou sont-elles vraiment nécessaires ?

A1: Cette demande doit être conforme aux spécifications. Pour les étagères du haut, il ne s'agit pas d'étagères de stockage mais d'étagères structurelles. Le rayonnage du bas est destiné aux chaussures et aux bottes et il est généralement placé complètement en bas. Celui-ci peut être déplacé pour le nettoyage.